

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 63 (1959)

Artikel: Procès-verbal de la 94e assemblée générale

Autor: Ballmer, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-558753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE LA 94^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE A MOUTIER LE 3 OCTOBRE 1959

Le succès des assemblées générales de notre association dépend en grande partie du lieu où elles se déroulent. Cette année, le choix de Moutier a été des plus heureux. Située au centre du pays jurassien, cette cité, dont le nom évoque à la fois la lointaine origine et une intelligente activité industrielle, sait recevoir. Ils s'en sont bien vite rendu compte, les nombreux Emulateurs qui, en ce matin déjà froid du mois d'octobre, s'étaient donné rendez-vous pour témoigner leur attachement à notre association et leur confiance en sa mission.

Après la collation d'usage offerte par la Municipalité et les souhaits de bienvenue, prononcés par M. le maire Graf, l'assemblée est ouverte en la salle du Foyer de la Paroisse protestante. L'allocution de M. Cléménçon, maître à l'Ecole secondaire, est vivement applaudie, après quoi, M. A. Rebetez, président central, dirige nos délibérations avec le tact et le dynamisme qu'on lui connaît. La lecture de son rapport d'activité suscite un vif intérêt et vaut à notre inlassable et dévoué président un hommage de reconnaissance rendu au nom de l'assemblée par M. le pasteur Rufer, de Saignelégier. La présentation des comptes et la lecture du rapport des vérificateurs ne donnent lieu à aucune discussion, mais une fois de plus chacun peut constater avec satisfaction le souci de notre trésorier d'assurer à notre association une situation financière saine.

Comme de coutume, l'attention croît quand M. Ch. Beuchat, professeur de littérature à l'Ecole cantonale de Porrentruy, monte à la tribune pour rapporter sur le concours littéraire. Il s'agit, cette année, du prix de l'œuvre éditée et du prix de l'œuvre inédite. Quatre volumes et huit manuscrits ont été soumis à la Commission littéraire, qui, après mûre réflexion, a décidé de n'attribuer aucun prix. S'exprimant en son nom personnel, comme on le verra plus loin, M. Beuchat met en doute l'utilité des prix littéraires et propose même, « très cruellement », leur suppression. Le point de vue de M. Beuchat ne trouve

pas l'approbation du président central. « Le rôle de l'Emulation, déclare M. Rebetez, n'est pas de récompenser seulement le talent, mais aussi d'essayer de le susciter ou d'encourager l'effort. » Quant à M. Joray, président de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, sans porter aucun jugement sur la décision de la Commission littéraire de ne décerner aucun prix cette année, il souhaiterait voir les jeunes écrivains et les jeunes artistes jurassiens bénéficier, quand ils le méritent, d'un appui tangible de l'Emulation, en dehors de toute compétition.

L'assemblée passe ensuite à l'examen du programme d'activité : publication des « Actes », diffusion des œuvres de Werner Renfer, organisation d'un concours littéraire et d'un concours scientifique. Une commission sera désignée par le Bureau pour procéder à la revision complète des statuts de notre association. Sur proposition de M. Châtelain, archiviste à Tramelan, le Comité central a décidé de lancer un concours d'histoire, sur lequel le secrétaire central fournit quelques renseignements. Cette année, il s'agira d'inciter la jeunesse studieuse du Jura à s'intéresser davantage au passé de notre petit pays et à le mieux connaître. L'assemblée salue avec satisfaction cette initiative.

Aux divers, le président central fait part de deux décisions prises la veille par le Comité central. La rénovation de l'église abbatiale de Bellelay a fait naître une polémique dans la presse : de nombreux Jurassiens se sont élevés contre la construction, à l'entrée du chœur, de deux murs latéraux auxquels s'adosseront des autels ; lors des concerts, une partie du public ne verra pas les exécutants. Pour pallier cet inconvénient, un vœu tendant à la suppression de ces murs et à la restauration complète de la grille sera adressé au Comité du Vieux Bellelay. D'autre part, le Comité central a aussi fait sienne la proposition de M. E. Juillerat, journaliste à Porrentruy, d'entreprendre une croisade en vue de la défense de la langue française : il s'agit principalement de lutter contre l'emploi abusif des abréviations et contre l'introduction de plus en plus fréquente de mots étrangers dans notre idiome.

L'assemblée approuve sans réserve les décisions du Comité central.

Il est onze heures quand, la séance levée, le président donne d'emblée la parole au conférencier du jour, M. Ed. Neusel, ingénieur, directeur adjoint du Technicum jurassien, à Saint-Imier. On lira plus loin le texte de cette remarquable synthèse intitulée : « Situation de l'homme devant la technique ». Cette étude, présentée avec aisance et chaleur, corrobore l'opinion de nombreux Emulateurs selon laquelle il ne faut pas nécessairement s'adresser à des étrangers pour avoir l'aubaine d'entendre une conférence de valeur.

Les dangers que les progrès incessants de la technique font courir à l'homme et à la civilisation ne laissent pas d'être inquiétants, mais pour le moment du moins, ils n'ont pas encore coupé l'appétit aux Emulateurs. Tous se rendent d'un pas décidé vers le restaurant du

Moulin, où les attendent deux agréables surprises : un numéro spécial de la « Tribune jurassienne », dont une page est consacrée aux assises de ce jour, et l'excellente brochure de M. Chausse sur « Moutier », parue aux éditions du Griffon. Au cours du banquet très bien servi, le président central se plaît à saluer la présence des personnalités suivantes :

M. E. Ems, représentant de la Société d'histoire du canton de Fribourg ; M. Ed. Eichholz, représentant de la Société d'histoire du canton de Berne ; MM. J. Chausse et H. Gorgé, respectivement président et secrétaire de Pro Jura ; MM. F. Reusser et H. Farron, respectivement président et caissier de l'A. D.I.J. ; M. M. Joray, président de l'Institut jurassien ; M. E. Faivet, préfet de Delémont, représentant du gouvernement cantonal ; M. F. Graf, maire de Moutier ; MM. les représentants de la Bourgeoisie et des Paroisses catholique et réformée de Moutier ; MM. Eug. Péquignot et J.-M. Moeckli, respectivement président et secrétaire de l'Université populaire jurassienne ; M. F. Gonseth et Madame, professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich ; M. A. Comment, juge au Tribunal fédéral ; MM. M. Benoît et R. Carnal, respectivement ancien et nouveau président du Tribunal de Moutier ; S. Exc. l'ancien ambassadeur C. Gorgé ; M. H. Béguelin, procureur du Jura ; M. Ch. Siegrist, agent consulaire de France, à Porrentruy ; M. H. Piquerez, président du Tribunal de Porrentruy ; M. A. Widmer, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy ; ainsi que les représentants de la presse, qui suivent toujours avec bienveillance les travaux de la Société d'émulation.

Le président central donne ensuite lecture des excuses que lui ont envoyées :

le général H. Guisan, ancien commandant en chef de l'armée ; M. P. Roth, directeur des archives de Bâle ; M. J. Joachim, professeur ; le colonel commandant de corps M. Corbat, ancien chef de l'instruction de l'armée ; MM. les conseillers d'Etat V. Moine et H. Huber ; M. G. Moeckli, conseiller aux Etats ; M. M. Bindit, préfet du district de Moutier ; M. J. Gressot, préfet du district de Porrentruy ; MM. P. Ceppi, M. Jacot, F. Imer et A. Wilhelm, juges à la Cour suprême du canton de Berne ; M. W. Sunier, préfet du district de Courtelary ; M. H. Liechti, inspecteur des écoles secondaire ; M. F. Widmer, ancien recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy ; M. P.-O. Walzer, professeur à l'Université de Berne ; M. J.-R. Suratteau, professeur, ainsi que de nombreuses personnalités dont nous nous excusons de ne pas citer le nom.

Le président central félicite M. P. Montavon, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, et M. H. Devain, instituteur à La Ferrière, pour les distinctions dont ils ont été l'objet au concours de la Fête des vendanges de Neuchâtel. Il remercie sincèrement les organisateurs de l'assemblée, soit MM. W. Wüst, H. Gorgé, R. Clémenton et R. Hayoz. Sa reconnaissance va aussi à la Municipalité, à la Bour-

geoisie et aux usines de Moutier, dont la générosité a permis de remettre à chaque Emulateur la brochure de M. Chausse ; à MM. Robert et J.-J. Rochat pour le numéro spécial de la « Tribune jurassienne ».

Ce matin, nous informe enfin M. Rebetez, l'Emulation a honoré la mémoire d'un de ses membres les plus marquants : une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de l'historien P.-O. Bessire.

La partie oratoire prend fin par les allocutions de M. E. Ems, ancien président du Tribunal cantonal de Fribourg, et de S. Exc. l'ancien ambassadeur C. Gorgé. Tous deux se plaisent à souligner, à des titres divers, le plaisir qu'ils ont à passer quelques heures en compagnie des Emulateurs et forment les vœux les meilleurs pour l'avenir de notre association.

Le repas terminé, les Emulateurs ont encore la chance de pouvoir visiter l'exposition du peintre Coghuf, organisée dans les locaux de l'Ecole secondaire. Cette exposition réunit un nombre considérable d'œuvres anciennes ou récentes du célèbre artiste, Bâlois d'origine, mais Jurassien de cœur. Les commentaires fort pertinents de MM. J.-P. Pellaton, professeur à l'Ecole normale de Delémont, et M. Robert, imprimeur à Moutier, permettent aux profanes d'apprécier encore mieux le talent, à la fois délicat et vigoureux, de l'artiste sous le pinceau duquel chante l'âme des Franches-Montagnes.

Mais l'heure avance. Il faut rompre l'enchantement, il faut songer au départ.

L'assemblée générale de l'Emulation a été, une fois de plus, une réussite. Tous les participants en garderont un excellent souvenir, auquel ils associeront un sentiment de reconnaissance à l'égard des organisateurs.

Le secrétaire central :

R. Ballmer.